

SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le deuxième jour du mois de juillet en l'an deux mille dix-neuf, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
Gesa Wehmeyer-Laplante
Jean-Pierre Ducruc
Michel Routhier
Jean Lecours
Guy Boucher
Carmen Demers

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 2 citoyens.

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 04 juin 2019
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Demande au Fonds de développement des territoires (FDT) 2018-2019

Projet de règlement n° 610-2019 à l'effet de déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats aux fins d'abroger les règlements numéros 556-2016 et 558-2016

 - Adoption
 - Avis de motion
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Engagement de M. Benoit Laberge, poste de préposé(e) maintenance aréna
- 5) Service des incendies de Sainte-Croix
 - Engagement de M. Samuel Chassé St-Hilaire, pompier volontaire

Agrandissement de la caserne

 - Acceptation des plans et devis
 - Honoraires professionnels n° 2 (Monique Brunet, architecte)
 - Mandat de surveillance des travaux (Monique Brunet, architecte)

Projet de règlement d'emprunt n° 611-2019 décrétant des travaux d'agrandissement de la caserne incendie et du stationnement ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés

 - Adoption
 - Avis de motion
- 6) Voirie
 - Réfection rue Legendre (section des Saules)
 - Soumission(s) et octroi de contrat
 - Pointe-Platon – Réfection d'un ponceau
 - Décompte progressif n° 1 (Construction Lemay inc.)
 - Règlement d'emprunt n° 609-2019 concernant des travaux de réfection de la rue Legendre (section des Saules) ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés
 - Adoption

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2019

- 7) Hygiène du milieu
Station de pompage rue Lafleur
- Décompte progressif n° 1 (Allen Entrepreneur Général inc.)
- 8) Aménagement/urbanisme/développement
Comité consultatif d'urbanisme
- Dépôt du procès-verbal de la séance du 12 juin 2019

Dérogation mineure
- Dossier M. Roger Lapierre, lot 3 592 190

Règlement n° 608-2019 (hauteur des bâtiments principaux et normes relatives au stationnement, chargement et déchargement des véhicules)
- Adoption

Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
- Dossier Ferme Roger Lambert et Fils S.E.N.C., lots 3 590 599, 3 590 600, 3 590 601 et 3 590 604 - Modification
- 9) Loisirs et culture
Terrain de jeux
- Engagement d'un animateur
- 10) Varia
Association des loisirs et de la culture de Sainte-Croix
- Dissolution

Office municipal d'habitation du Nord de Lotbinière
- Nomination d'administrateurs

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

185-2019 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

186-2019 **PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 04 JUIN 2019**

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 04 juin 2019 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

187-2019 **COMPTES À PAYER**

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE JUIN 2019

SALAIRES BRUTS DU 26 MAI AU 22 JUIN 2019	MAIRE ET CONSEILLERS	24 757.76
	ADMINISTRATION (DIRECTION, TRAVAUX PUBLICS & LOISIRS)	18 958.59
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, ÉLECTION, BRIGADIER(ÈRES), POMPIERS, DÉN., MÂCHOIRE DE VIE, P/R, VOIRIE, RÉSEAU, URBANISME, CONCIERGERIE, PAT/EXTÉRIEURE, T/JEUX, CULTURE POLYVALENTE & BIBLIOTHÈQUE	36 866.93
	AVANTAGES SOCIAUX	9 082.10
	SOUS-TOTAL	89 665.38

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2019

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE JUIN 2019

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	20 005.64
	TOTAL	109 671.02

COMPTES PAYÉS DE JUIN 2019 – RATIFICATION

CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	212.00	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	212.00	REMISE MAI 2019
FLEETCOR CANADA MASTERCARD	1 032.13	
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	63.90	DIESEL KUBOTA
270190631 ESSENCE & HUILE- ENT. SKI FOND	28.75	ESSENCE CENTRE PLEIN-AIR
232000631 ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	115.21	ESSENCE SILVERADO
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	124.25	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	54.00	DIESEL KUBOTA
232000631 ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	28.00	ESSENCE VTT
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	116.50	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	111.69	ESSENCE SILVERADO
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	49.00	DIESEL KUBOTA
241400521 ENTR. & REP. - DEGRILLEUR	3.29	SAC DE GLACE (ANALYSE DES EAUX USÉES)
270190631 ESSENCE & HUILE- ENT. SKI FOND	32.00	ESSENCE CENTRE PLEIN-AIR
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	117.00	ESSENCE SAVANA
232000631 ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	31.15	ESSENCE TONDEUSE
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	58.00	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	112.37	ESSENCE SAVANA
232000631 ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	-12.98	ESCOMPTE ULTRAMAR
HYDRO-QUEBEC	3 893.28	
241501681 ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850	89.30	SERVICE MI-MARS À MI-MAI 2019
259000681 ELECTRICITE/PAVILLON ET ABRI	614.58	SERVICE MI-MARS À MI-MAI 2019
241500681 ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470	196.42	SERVICE MI-MARS À MI-MAI 2019
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 342.29	SERVICE MAI 2019
234050681 ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	153.98	SERVICE MAI 2019
241300681 ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 496.71	SERVICE MI-MAI À MI-JUIN 2019
INTERFAS EN FIDUCIE	1 544.13	
5513870000 ASS. COLLECTIVES A PAYER	1 544.13	POLICE NO. 48842 JUIN 2019
LES ENTREPRISES D. AUBIN & FILS	2 468.73	
241301522 ENTR. TERRAIN STAT./POMPAGE	60.04	PELOUSE 2019 1/5
270151522 ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC	180.13	PELOUSE 2019 1/5
241400522 ENTR. TERRAIN DEGRILLEUR	31.53	PELOUSE 2019 1/5
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	66.04	PELOUSE 2019 1/5
270151522 ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC	123.08	PELOUSE 2019 1/5
241501522 TER. S/LECLERC LAFLEUR BATEAU	37.00	PELOUSE 2019 1/5
270150522 ENTR. PARC J.G. FOURNIER	1 251.88	PELOUSE 2019 1/5
241200522 ENTR. TERRAIN USINE D'EAU	90.06	PELOUSE 2019 1/5
270150522 ENTR. PARC J.G. FOURNIER	576.41	PELOUSE 2019 1/5
222001522 ENTRETIEN TERRAIN CASERNE	52.56	PELOUSE 2019 1/5
M.R.C. DE LOTBINIERE	33 813.17	
222001951 QUOTE-PART MRC - ADM.	3 411.68	QUOTE-PART 2019 SÉCURITÉ INCENDIE 2/4
249000951 QUOTE-PART MRC-VID FOSSES SEPT	7 914.75	QUOTE-PART 2019 VIDANGE FOSSE SEPTIQUE 2/4
270290951 QUOTE-PART MRC - AC.CULTURELLE	4 893.00	QUOTE-PART 2019 CULTURE & PATRIMOINE 1/1
245120951 QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 808.72	QUOTE-PART 2019 ENFOUISSEMENT SANITAIRE 6/12
215000951 QUOTE-PART MRC - EVALUATION	6 314.02	QUOTE-PART 2019 ÉVALUATION FONCIÈRE 6/12
262102951 QUOTE-PART MRC TRANS.COLLECTIF	2 471.00	QUOTE-PART 2019 TRANSPORT COLLECTIF 1/1
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	11 299.20	
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	797.44	REMISE MAI 2019
5513825000 ROAP A PAYER	499.29	REMISE MAI 2019
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	1 715.62	REMISE MAI 2019
5513850000 R.R.Q. A PAYER	3 858.56	REMISE MAI 2019
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	200.00	REMISE MAI 2019
5513840000 IMPOT PROVINCIAL A PAYER	4 228.29	REMISE MAI 2019
MINISTRE DES FINANCES	134 677.00	
221000441 SERVICES - SURETE DU QUEBEC	134 677.00	SERVICE 2019 SÛRETÉ DU QUÉBEC 1/2
PAGES JAUNES	136.72	
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	136.72	SERVICE JUIN 2019
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS	3 007.14	
2304000722 IMM. ENT. & REP. GARAGE & ENTRE	1 504.39	ARRÊTS DE NEIGE (35) & TUBES (36)
241200660 PRODUITS D'ENTR. - L/EAU POTAB	33.32	NETTOYANT MAIN
232000650 PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	33.32	NETTOYANT MAIN
270170959 PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	24.44	TIRE-FOND, EMBOUT & ÉCROU
232000650 PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	6.64	MANETTE PORTE GARAGE & PILE
2304024721 SITE NAISSANCES ET FINISSANTS	298.88	PONCEAU PLASTIQUE & FRAIS TRANSPORT
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 106.15	ASPHALTE FROIDE
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	1 066.00	
222000339 LICENCE RADIO, MOBILE INCENDIE	943.00	RENOUVELLEMENT LICENCE 2019
223100339 LICENCE RADIO - PR/REONDANTS	123.00	RENOUVELLEMENT LICENCE 2019
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	4 721.87	
5513820000 ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 163.90	REMISE MAI 2019
5513816000 IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	200.00	REMISE MAI 2019
5513815000 IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	3 357.97	REMISE MAI 2019
TELUUS COMMUNICATIONS INC.	954.62	
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	48.79	SERVICE JUIN 2019
259000331 TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	62.63	SERVICE JUIN 2019
241400331 TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.37	SERVICE JUIN 2019
241300631 ESS. & DIESEL-ST/POMP. STE-CROIX	63.37	SERVICE JUIN 2019
222000331 TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	69.21	SERVICE JUIN 2019
261000331 TELEPHONE-URBANISME	82.94	SERVICE JUIN 2019
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	190.23	SERVICE JUIN 2019
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	374.08	SERVICE JUIN 2019
VIDÉOTRON LTÉE	209.15	
261000331 TELEPHONE-URBANISME	44.06	SERVICE JUILLET 2019
222000331 TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	44.06	SERVICE JUILLET 2019
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	44.05	SERVICE JUILLET 2019
222000331 TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	76.98	SERVICE JUILLET 2019
TOTAL : 199 035.14		

COMPTES À PAYER DE JUIN 2019

9235-0669 QUÉBEC INC.	2 529.45	
2303000725 MACH. OUTILL. EQUIPE. INCENDIE	2 529.45	CHAMBRE ANTI-EXPLOSION
AQLM	413.91	
270150310 FRAIS DE DEPLACEMENT - LOISIRS	413.91	INSCRIPTION COLLOQUE (HÉLÈNE POULIN)
ASSOCIATION "CÔTE DES SOUS-BOIS"	100.00	
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	100.00	COTISATION ANNUELLE 2019 (ENTRETIEN CÔTE DES SOUS-BOIS)
ATELIER C. LALIBERTE INC.	342.29	
241200521 ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	342.29	RÉPARATION COMPRESSEUR/ASSÈCHEUR
BERGERON, RENE	93.53	
241400454 FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	93.53	FRAIS DE FORMATION DES EAUX USÉES

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2019

BUROPLUS ST-EX		354.37	
270150670	PAPETERIE - LOISIRS	19.64	PAPIER LOISIRS
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	204.05	PAPIER PHOTOCOPIEUR, STYLOS (12), BLOC-NOTE (4), ENCRE POUR ESTAMPE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	9.76	ENCRE POUR ESTAMPE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	120.92	TROMBONES, PAPIER PHOTOCOPIEUR & CALCULATRICES (2)
C.A.D. CONTRÔLE ANIMAUX DOMESTIQUES		862.32	
229300451	GARDIENN - ANIMAUX DOMESTIQUES	431.16	FRAIS CHATS ERRANTS (3)
229300451	GARDIENN - ANIMAUX DOMESTIQUES	431.16	FRAIS CHATS ERRANTS (5)
C.E.R. TURMEL ENR.		37.25	
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	37.25	FER POUR PATTES BANC BELVÉDÈRE
COMM. SCOLAIRE DES NAVIGATEURS		292.71	
270170690	BIENS NON DURABLES (ST-JEAN)	292.71	LOCATION CAFÉTÉRIA (PAYÉ PAR EN VR POUR PAS CHER)
COMPASS MINERALS CANADA CORP.		6 290.76	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	6 290.76	SEL POUR ADOUCISSEUR
CONSULTANT JOCELYN BENOIT INC.		3 322.02	
216000412	SERV. JURIDIQUE REL. TRAVAIL	3 322.02	CONSULTANT POSTE DIRECTION DES LOISIRS
CÔTÉ FLEURY		2 800.87	
259000522	ENT ET REP/PAVILLON ET ABRI	1 169.88	RÉPARER SERRURES ÉLECTRIQUES (ABRI & PAVILLON)
259000522	ENT ET REP/PAVILLON ET ABRI	1 630.99	RÉPARER SERRURE ÉLECTRIQUE (ABRI)
DEL DEGAN, MASSÉ & ASSOCIÉS INC.		5 754.50	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	5 754.50	SERVICE D'URBANISME DU 29-04 AU 22-05-2019
DENEIGEMENT LAURIER INC.		2 685.82	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	2 685.82	NIVELAGE DES RANGS EN GRAVIER
DESAULNIERS, GÉLINAS & LANOUILLE		23 178.96	
213000413	SERV. PROF. VERIF. COMPTABLE	23 178.96	HON. PROF. ÉTATS FINANCIERS 2018
DIANE MARTEL CONSULTANTE EN PÉDAGOGIE		804.83	
270150454	PERFECTIONNEMENT - TERR/JEUX	804.83	PERFECTIONNEMENT T/JEUX ANIMATEURS(TRICES) 2/2
DUBUC FRANCE		137.70	
213000310	DEPLACEMENT & REPRE. ADM. H-V	137.70	FRAIS DE DÉPLACEMENT JUIN 2019
ECO VERDURE		3 141.41	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	203.41	ENGRAIS GRANULAIRE T/BALLE MOLLE 1/3
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	444.48	ENGRAIS GRANULAIRE T/SOCCER ÉCLAIRÉ 1/3
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	398.04	ENGRAIS GRANULAIRE T/MINI-SOCCER 1/3
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	797.47	DÉCOMPACTION T/MINI-SOCCER 1/1
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	890.51	DÉCOMPACTION T/SOCCER ÉCLAIRÉ 1/1
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	407.50	DÉCOMPACTION T/BALLE MOLLE 1/1
EUROFINS ENVIRONEX		202.94	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	160.17	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	42.77	ANALYSE DES EAUX USÉES
EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.		3 425.40	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	328.83	NETTOYAGE (CÔTE DU BATEAU)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	795.63	NETTOYAGE (BAS DE LA CÔTE DU BATEAU)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	593.56	ENLEVER ROCHE (CÔTE DES SOUS-BOIS)
222000443	ENLEVEMENT NEIGE - P. INCENDIE	258.69	SABLAGE (POSTE INCENDIE)
270120443	ENLEV. NEIGE - HOTEL DE VILLE	1 448.69	SABLAGE (HÔTEL DE VILLE)
FLORALIES JOUVENCE		148.59	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	91.75	FLEURS C/EMBELLISSEMENT
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	56.84	FLEURS C/EMBELLISSEMENT
FONDATION DU DOMAINE JOLY-DE LOTBNIÈRE		781.83	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	781.83	FLEURS C/EMBELLISSEMENT
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		44.00	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	44.00	AVIS DE MUTATION
FORTIER 2000 LTEE		447.81	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	447.81	ENTRETIEN PARC JEAN-GUY-FOURNIER
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		32.48	
270120443	ENLEV. NEIGE - HOTEL DE VILLE	32.48	SERVICE SUPPLÉMENTAIRE (TERRAIN DES LOISIRS)
HÉLÈNE POULIN PETITE CAISSE		295.83	
270150670	PAPETERIE - LOISIRS	56.47	PAPETERIE LOISIRS
270150649	PIECES ET ACCESSOIRES - T.J.	72.08	ACCESSOIRES T/JEUX
270150670	PAPETERIE - LOISIRS	60.70	PAPETERIE LOISIRS
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	53.52	ACCESSOIRES T/JEUX
270150649	PIECES ET ACCESSOIRES - T.J.	53.06	ACCESSOIRES T/JEUX
IMPRESSIONNE/MOI & A.I.G.G.		43.12	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	43.12	MODIFICATION COURRIEL ADMINISTRATION
IMPRESSIONS MULTIMAGES		784.65	
270150650	VETEMENT/ÉQUIP. SPORTIF SOCCER	701.35	CHANDAILS T/JEUX (59)
270150650	VETEMENT/ÉQUIP. SPORTIF SOCCER	83.30	CHANDAILS T/JEUX (2)
JAVEL BOIS-FRANCS 2743-2855 QUÉBEC INC.		416.76	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	416.76	HYPOCHLORITE
LAB-EAU-SOL-ENVIRONNEMENT INC.		431.40	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	431.40	PRODUITS NETTOYAGE GARAGE MUNICIPAL & MACHINERIE
L'ABEL ARMOIRE ENR.		1 752.22	
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	1 752.22	ARMOIRES SALLE DE BAIN (CASERNE POMPIER)
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		7 648.13	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	4 718.57	BALAYER LES RUES
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 738.42	BALAYER (ROUTES LAURIER & 132) (PAYÉ PAR LE MTO)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 191.14	BALAYER LES RUES & TROTTOIRS
LES PTITS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.		429.35	
270190631	ESSENCE & HUILE- ENT. SKI FOND	128.82	ENTRETIEN MOTONEIGE SENTIER SKI FOND
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	300.53	CHANGER CHENILLES POUR ROUES (SERVICE INCENDIE)
MARIKA MARTIN PETITE CAISSE		20.15	
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	17.05	POSTE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	3.10	FIL DE TÉLÉPHONE
MILOT, STEPHANE		475.04	
241400454	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	343.55	FRAIS DE FORMATION DES EAUX USÉES
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	120.69	MANTEAUX SÉCURITÉ (3)
232000310	FRAIS DE DÉPLACEMENT - VOIRIE	10.80	FRAIS DE DÉPLACEMENT MAI 2019
MINISTRE DES FINANCES		86.91	
270121522	ENTRETIEN ASCENSEUR	86.91	FRAIS ANNUELS ASCENSEUR
MORENCY,SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.		4 470.63	
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	741.13	HON. PROF. DOSSIER D'URBANISME
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	3 729.50	HON. PROF. DOSSIER D'URBANISME
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.		74.73	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	74.73	BATTERIE POUR RADIO MOBILE
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE		8 413.00	
252000970	PART. DÉFICIT O.M.H. (10%)	432.00	AJUSTEMENT PARTICIPATION DÉFICIT RÉEL 2016
252000970	PART. DÉFICIT O.M.H. (10%)	7 731.00	QUOTE-PART DÉFICIT 2019 1/2
252000970	PART. DÉFICIT O.M.H. (10%)	250.00	QUOTE-PART DÉFICIT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019 1/1
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		253.57	
259000522	ENT ET REP/PAVILLON ET ABRI	108.72	ROULETTES POUR TRANSPORT DE CHAISES (12)
270120626	ENTR.MACH. OUTILL. EQUIP.C/COM	10.33	PLAQUE COUVRE-RENVOI
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	6.42	ADHÉSIF
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	64.30	BOIS BANC BELVÉDÈRE
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	4.12	ANNEAUX D'ÉTANCHÉITÉ RÉSERVOIR D'EAU
259000522	ENT ET REP/PAVILLON ET ABRI	38.34	GARDE THERMOSTAT
259000522	ENT ET REP/PAVILLON ET ABRI	4.46	BLOC PRISE ÉLECTRIQUE
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	7.36	BOULONS BANC BELVÉDÈRE
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	9.52	TIRE-FOND BANC BELVÉDÈRE
SIGNALISATION LEVIS INC.		218.17	
236500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	218.17	PANNEAUX SIGNALISATION
SOLUTIONS NEXARTS INC.		61.52	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	61.52	FRAIS PLATE-FORME QIDIGO MAI 2019
STEVE ROBERT GRAPHIQUE		140.27	
259001499	POLITIQUE FAM-COMITE FAMILLE	140.27	PRÉSENTOIRS IDENTIFICATION CHAMPIGNONS
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		5.98	
270120641	BIENS NON DURABLE - C/COMM	5.98	CRÈME À CAFÉ
TECHNO PIEUX BOIS-FRANCS INC.		1 207.24	
2308051721	AUTRES PARCS (DETENTE, ETC.)	1 207.24	POSE ENSEIGNE - PARC DÉTENTE

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2019

TELUS MOBILITE		258.87	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	2.40	SERVICE JUIN 2019
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	23.50	SERVICE JUIN 2019
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	58.02	SERVICE JUIN 2019
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	57.88	SERVICE JUIN 2019
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	23.00	SERVICE JUIN 2019
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	23.51	SERVICE JUIN 2019
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	23.53	SERVICE JUIN 2019
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23.53	SERVICE JUIN 2019
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	23.50	SERVICE JUIN 2019
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		472.49	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	472.49	PHOTOCOPIES DU 11-05 AU 10-06-2019
TRANSPORT ADAPTE 'LOBICAR'		137 411.00	
541120000	BANQUE - COMPTE GENERAL 2-20	137 411.00	SUBVENTION 2019 1ER VERSEMENT

TOTAL : 223 596.78

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 08-2019

188-2019

DEMANDE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) 2018-2019

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix désire aménager un parc sur son territoire et faire la plantation d'arbres dans celui-ci lors de naissances dans la municipalité et de finissants de la polyvalente Pamphile-Le May;

ATTENDU le projet annexé présenté à la MRC de Lotbinière dans le cadre du programme « Fonds de développement des territoires (FDT) 2018-2019 de la MRC de Lotbinière »;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de demander à la MRC de Lotbinière une aide financière de 6 000,00 \$ au Fonds de développement des territoires (FDT) 2018-2019, secteur Lotbinière, pour le projet d'aménagement d'un parc.

QUE France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est autorisée à signer ledit projet.

PROJET DE RÈGLEMENT N° 610-2019 À L'EFFET DE DÉLÉGUER À TOUT FONCTIONNAIRE OU EMPLOYÉ DE LA MUNICIPALITÉ LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS AUX FINS D'ABROGER LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 556-2016 ET 558-2016

189-2019

ADOPTION

ATTENDU QUE le conseil peut faire, amender ou abroger des règlements pour déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la municipalité de Sainte-Croix suivant l'article 961.1 du Code municipal du Québec;

ATTENDU QUE les règlements numéros 556-2016 et 558-2016 régissent déjà les délégations de pouvoir afin d'autoriser des dépenses et de passer des contrats à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité;

ATTENDU QUE les délégations de pouvoir autorisées par ces règlements ne correspondent plus aux besoins de l'administration présente et doivent être révisées;

ATTENDU QUE le présent projet de règlement abroge les règlements numéros 556-2016 et 558-2016;

ATTENDU QUE le présent projet de règlement est déposé à la présente séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Gesa Wehmeyer-Laplante

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent projet de règlement numéro 610-2019 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2019

QUE le projet de règlement numéro 610-2019 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 610-2019 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 610-2019 à l'effet de déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats aux fins d'abroger les Règlements numéros 556-2016 et 558-2016.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

190-2019

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE JUIN 2019

SALAIRES BRUTS DU 26 MAI AU 22 JUIN 2019	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	391.50
	AVANTAGES SOCIAUX	48.51
	SOUS-TOTAL	440.01

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE JUIN 2019

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	TOTAL	440.01

COMPTES PAYÉS DE JUIN 2019 – RATIFICATION

CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	33.00	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	33.00	REMISE MAI 2019
INTERFAS EN FIDUCIE	449.58	
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	449.58	POLICE NO. 48842 JUIN 2019
LES ENTREPRISES D. AUBIN ET FILS	126.09	
270161522 ENTR. & REPARATION- TERRAIN	126.09	PELOUSE 2019 1/5
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	838.11	
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	56.52	REMISE MAI 2019
5513850000 R.R.Q. A PAYER	347.38	REMISE MAI 2019
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	70.61	REMISE MAI 2019
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	10.00	REMISE MAI 2019
5513820000 RQAP A PAYER	43.16	REMISE MAI 2019
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	310.44	REMISE MAI 2019
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	321.55	
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	79.22	REMISE MAI 2019
5513816000 IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	10.00	REMISE MAI 2019
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	232.33	REMISE MAI 2019
TELUS COMMUNICATIONS INC.	355.74	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	355.74	SERVICE JUIN 2019

TOTAL : 2 124.07

COMPTES À PAYER DE JUIN 2019

ASS. QUÉBÉCOISE DES ARÉNAS ET DES	304.68	
270125494 ASSOCIATIONS & ABONNEMENTS	304.68	COTISATION 2019
BUROPLUS ST-EX	95.13	
270130527 ACH./ENT. AMEUB. ÉQUIP. BUREAU	95.13	PAPIER PHOTOCOPIEUR
DÉSAULNIERS, GÉLINAS & LANOUILLE	5 898.22	
270140413 SERVICES PROF.-VERIF.COMPTABLE	5 898.22	HON. PROF. ÉTATS FINANCIERS 2018
GESTION PARAMÉDICAL	440.12	
270148675 BIENS NON DURABLE - MEDICAMENT	440.12	PLANCHE DORSALE & COURROIES PREMIERS SOINS
MELIOR MEDIA	587.52	
270125341 PUBLICITE, INFOR.,REVUES, JOUR	587.52	PUBLICITÉ OFFRE D'EMPLOI (PRÉPOSÉ(E) MAINTENANCE)
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC	114.95	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	114.95	PEINTURE ANTI-ROUILLE (2)
ROBERT BOILEAU INC.	560.82	
270165525 ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	560.82	ENTRETIEN SURFACEUSE
TELUS MOBILITÉ	58.02	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	58.02	SERVICE JUIN 2019

TOTAL : 8 059.46

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2019

191-2019

**ENGAGEMENT DE M. BENOIT LABERGE, POSTE DE PRÉPOSÉ(E)
MAINTENANCE ARÉNA**

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'engager M. Benoit Laberge de Saint-Apollinaire pour agir à titre de préposé(e) maintenance aréna, poste de salarié régulier à temps complet saison automne-hiver généralement huit mois au centre culturel et sportif, en remplacement de M. Gaétan Baron.

Début de l'emploi : 26 août 2019

Rémunération : Échelon 3 selon la convention collective en vigueur

Période d'essai maximale : 500 heures, échelon 4 après la période d'essai

Congé de maladie : 32 heures au prorata du travail saisonnier de généralement huit mois.

QUE ses tâches et responsabilités sont principalement celles contenues à l'offre d'emploi publiée à l'ouverture de ce poste, et selon la convention collective en vigueur.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

192-2019

**ENGAGEMENT DE M. SAMUEL CHASSÉ ST-HILAIRE, POMPIER
VOLONTAIRE**

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'engager monsieur Samuel Chassé St-Hilaire de Sainte-Croix pour agir à titre de pompier volontaire au sein du Service des incendies de Sainte-Croix, et ce selon les conditions d'embauche d'un pompier.

AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE

193-2019

ACCEPTATION DES PLANS ET DEVIS

ATTENDU la résolution numéro 298-2018;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter les plans et devis datés du mois de mai 2019 concernant les travaux d'agrandissement de la caserne, tels que préparés par Monique Brunet, architecte.

194-2019

**HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 2 (MONIQUE BRUNET,
ARCHITECTE)**

ATTENDU la résolution numéro 298-2018;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de payer à Monique Brunet, architecte, la somme de 8 048,25 \$, taxes incluses, concernant les plans et devis pour l'agrandissement de la caserne incendie, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro A2997 datée du 30 mai 2019.

195-2019

**MANDAT DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX (MONIQUE BRUNET,
ARCHITECTE)**

ATTENDU l'offre de service de Monique Brunet, architecte, datée du 22 février 2018 pour la surveillance des travaux relativement au projet d'agrandissement de la caserne incendie pour un montant de 4 750 \$, taxes et copies de plans et devis en sus;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de mandater Monique Brunet, architecte, à procéder au mandat de surveillance des travaux selon l'offre présentée.

**PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 611-2019 DÉCRÉTANT DES
TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE INCENDIE ET DU
STATIONNEMENT AINSI QUE LES HONORAIRES PROFESSIONNELS Y
ÉTANT RELIÉS**

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2019

196-2019

ADOPTION

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de procéder à des travaux d'agrandissement de la caserne incendie et de son stationnement;

ATTENDU QUE les services de professionnels et d'entrepreneurs sont requis pour mener à bien lesdits travaux;

ATTENDU QUE le coût total de l'achat et des travaux est estimé à ± 315 966 \$ net;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de l'achat et des travaux;

ATTENDU QUE le présent projet de règlement est déposé à la présente séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Guy Boucher

APPUYÉ PAR : Jean Lecours

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent projet de règlement portant le numéro 611-2019 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le projet de règlement numéro 611-2019 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 611-2019 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera un règlement d'emprunt numéro 611-2019 décrétant des travaux d'agrandissement de la caserne incendie et du stationnement ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés, et pour autoriser un emprunt pour acquitter le coût de ces travaux.

VOIRIE

RÉFECTION RUE LEGENDRE (SECTION DES SAULES)

Monsieur Michel Routhier se retire de la table des délibérations du conseil à 19 : 20 heures en raison d'intérêts au prochain sujet.

197-2019

SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Trois (3) soumissions reçues :

- | | |
|----------------------------------|---------------|
| ➤ Transport Beurivage inc. | non conforme |
| ➤ Les Excavations Ste-Croix inc. | 207 685,81 \$ |
| ➤ Construction Lemay inc. | 272 146,00 \$ |

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

ATTENDU QUE les quantités sont à titre prévisionnelles et que le paiement sera effectué sur les quantités réellement utilisées pour la réalisation des travaux prévus au projet;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission conforme et d'accorder le contrat d'entreprise à Les Excavations Ste-Croix inc. pour un montant de 207 685,81 \$, taxes en sus, pour les travaux de réfection rue Legendre (section des Saules), selon la soumission présentée, et ce conditionnellement à l'obtention par la municipalité de l'autorisation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2019

QUE le directeur des travaux publics doit autoriser au préalable le début des travaux.

QUE le maire, Jacques Gauthier, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Dubuc, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

Monsieur Michel Routhier revient à la table des délibérations du conseil à 19 : 21 heures.

POINTE-PLATON – RÉFECTION D'UN PONCEAU

198-2019

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 (CONSTRUCTION LEMAY INC.)

ATTENDU la résolution numéro 131-2019;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de payer à Construction Lemay inc., la somme de 63 038,53 \$, taxes incluses, concernant les travaux de réfection d'un ponceau route Pointe-Platon, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 5960, datée du 24 mai 2019.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 609-2019 CONCERNANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE LEGENDRE (SECTION DES SAULES) AINSI QUE LES HONORAIRES PROFESSIONNELS Y ÉTANT RELIÉS

199-2019

ADOPTION

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de procéder à la réfection de voirie, d'aqueduc, d'égouts domestique et pluvial à la rue Legendre (section des Saules);

ATTENDU QUE les services de professionnels et d'entrepreneurs sont requis pour mener à bien lesdits travaux;

ATTENDU QUE le coût total de l'achat et des travaux est estimé à ± 197 829 \$ net;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de l'achat et des travaux;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le quatrième jour du mois de juin 2019 le projet de règlement numéro 609-2019;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le quatrième jour du mois de juin 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier

APPUYÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 609-2019 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 609-2019 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 609-2019 entrera en vigueur conformément à la loi.

HYGIÈNE DU MILIEU

STATION DE POMPAGE RUE LAFLEUR

200-2019

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 (ALLEN ENTREPREBEUR GÉNÉRAL INC.)

ATTENDU la résolution numéro 306-2018;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2019

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à Allen Entrepreneur Général inc., la somme de 61 527,52 \$, taxes en sus, concernant les travaux d'augmentation de la capacité de pompage de la station rue Lafleur, selon la recommandation de WSP Canada inc., datée du 22 mai 2019.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JUIN 2019

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 12 juin 2019.

DÉROGATION MINEURE

201-2019

DOSSIER M. ROGER LAPIERRE, LOT 3 592 190

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de M. Roger Lapierre pour une dérogation mineure localisée au 244, rue Tardif à Sainte-Croix, lot 3 592 190, qui vise à rendre réputé conforme la marge de recul latérale du garage attaché existant situé à une distance de 1,4 mètres de la ligne latérale est du terrain, alors qu'une distance minimale de 2 mètres est exigée, et ce, en vertu de l'article 7.2.4.1 du règlement de zonage numéro 389-2007 et également à rendre réputé conforme la marge de recul latérale du garage détaché en cour arrière situé à une distance d'un mètre de la ligne latérale de terrain et ayant une fenêtre, alors qu'une distance minimale de 1,5 mètres est exigé et ce, en vertu de l'article 7.2.4 du règlement de zonage numéro 389-2007.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure localisée au 244, rue Tardif, lot 3 592 190, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

RÈGLEMENT N° 608-2019 (HAUTEUR DES BÂTIMENTS PRINCIPAUX ET NORMES RELATIVES AU STATIONNEMENT, CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES)

202-2019

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier à 12 mètres la hauteur maximale d'un bâtiment principal utilisé par un usage multifamiliale Hg (3 à 8 logements) dans la zone 16-H;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier les dispositions relatives aux aires de stationnement pour permettre l'implantation d'allée d'accès partagé de façon à réduire l'empreinte au sol de ces constructions;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le septième jour du mois de mai 2019, le projet de règlement numéro 608-2019 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le quatrième jour de juin 2019 sur le projet de règlement numéro 608-2019 portant sur les sujets mentionnés en titre;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le quatrième jour du mois de juin 2019, le second projet de règlement numéro 608-2019 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2019

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le quatrième jour du mois de juin 2019 relativement à ce règlement;

ATTENDU QU'aucune requête n'a été déposée pour demander la tenue d'un registre et que le règlement est considéré approuvé par les personnes habiles à voter;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Guy Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 608-2019 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le règlement numéro 608-2019 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 608-2019 entrera en vigueur conformément à la loi.

DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

203-2019

DOSSIER FERME ROGER LAMBERT ET FILS S.E.N.C., LOTS 3 590 599, 3 590 600, 3 590 601 ET 3 590 604 - MODIFICATION

ATTENDU la résolution numéro 169-2019;

ATTENDU QU'il est requis d'apporter une modification concernant les lots concernés à la présente demande;

ATTENDU QUE la demande vise à autoriser le prélèvement de sable sur une superficie d'environ 9 hectares correspondant à des parties des lots 3 590 599, 3 590 600, 3 590 601 et 3 590 604;

ATTENDU QUE l'usage projeté respecte la réglementation d'urbanisme en vigueur;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'appuyer cette demande;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de confirmer que la demande de Ferme Roger Lambert et Fils S.E.N.C. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec est conforme à la réglementation municipale.

LOISIRS ET CULTURE

TERRAIN DE JEUX

204-2019

ENGAGEMENT D'UN ANIMATEUR

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'engager la personne suivante à titre d'animateur du terrain de jeux 2019 sous la supervision de la Directrice des loisirs :

➤ M. Éloi Jomphe

Durée de l'emploi : Du 25 juin au 16 août 2019 (8 semaines X ± 35 heures / moyenne / semaine), en sus de toutes autres formations et préparations d'activités.

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

VARIA

ASSOCIATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE DE SAINTE-CROIX

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2019

205-2019

DISSOLUTION

ATTENDU la demande de dissolution de l'Association des loisirs et de la culture de Sainte-Croix datée du 05 mars 2019;

ATTENDU la réception de l'acte de dissolution daté du 10 mai 2019 du Registraire des entreprises du Québec;

ATTENDU QU'un montant de 51 195,34 \$ demeure libre au compte de l'association et que celle-ci a remis ledit argent à la municipalité de Sainte-Croix le 06 juin 2019;

ATTENDU QU'à la réception dudit argent, la municipalité a créé un nouveau poste budgétaire, soit le 59 13188 000 « Surplus affecté association loisirs ». Cet argent sera utilisé seulement pour des dépenses de loisirs selon une politique à venir;

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'entériner la création du poste budgétaire par la directrice générale et d'autoriser celle-ci en faire le suivi.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE LOTBINIÈRE

206-2019

NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

ATTENDU la résolution numéro 368-2018;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de nommer :

- M. Guy Boucher, conseiller
- M. Jacques Gauthier, maire

pour agir au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation du Nord de Lotbinière pour les années 2019/2020/2021.

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÉGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006

- Information concernant la rue Hamel

207-2019

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de lever la présente séance à 19 : 34 heures.

Jacques Gauthier
Maire

France Dubuc
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.